

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

CHAPAIS BAISSÉ SON TAUX DE TAXE DE 16 %

Chapais, le 15 décembre 2015 - La Ville de Chapais a adopté ce soir son budget 2016 lors d'une séance extraordinaire ainsi que le règlement de taxation, lequel comporte une baisse importante du taux de taxation pour les propriétés résidentielles. Le budget d'opération 2016 de la Ville de Chapais présente des revenus et des dépenses de l'ordre de 5,4 M\$. Ce budget équilibré, prudent et responsable a été élaboré en tenant compte du nouveau rôle d'évaluation qui entrera en vigueur au mois de janvier, des augmentations des dépenses incompressibles (masse salariale, Sûreté du Québec, contrats de services, ...), du transfert aux municipalités de nouvelles responsabilités et obligations ainsi que du nouveau pacte fiscal 2016-2019 conclu entre le gouvernement québécois et les municipalités. Toutefois, le fait marquant du budget 2016 demeure la baisse marquée du taux de taxation foncière du secteur résidentiel qui passera sous la barre du 2 \$.

Baisse du taux de la taxe foncière résidentielle

Lors de cette séance, le maire Steve Gamache a annoncé une baisse de la taxe foncière pour le secteur résidentiel de l'ordre de 16 %. Le taux passera de 2,30 \$ du 100 \$ d'évaluation à 1,94 \$. Pour les secteurs industriel et commercial, le taux sera augmenté à 5,25 \$ afin de tenir compte de la baisse de l'évaluation de l'ensemble de ces deux secteurs dans le nouveau rôle triennal et mieux répartir le fardeau fiscal entre catégories de contribuables. Comme par les dernières années, la tarification des services municipaux sera majorée de 3 % afin de compenser la hausse des coûts d'opération et du coût de la vie. Ainsi, la tarification pour l'eau potable passera de 339 \$ à 349 \$ et celle pour les matières résiduelles et recyclables, de 201 \$ à 207 \$.

Pour la taxe spéciale environnementale, qui a été introduite en 2015 pour une durée maximale de 5 ans, elle comprendra le même montant fixe que l'an dernier, soit 175 \$ par immeuble, assujéti à un montant supplémentaire qui baissera à 0,08 \$ du 100 \$ d'évaluation au lieu du 0,10 \$, et ce, pour chaque catégorie d'immeubles. Rappelons que cette taxe a vu le jour afin de réaliser la fermeture d'anciens dossiers environnementaux conformément aux engagements pris par la municipalité lors de l'obtention de ses certificats d'autorisation environnementale et obtempérer aux directives du ministère du Développement durable, de

l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (lieu d'enfouissement sanitaire et son bassin de lixiviats, dépôt de matériaux secs, dépôts de neiges usées).

Nouveau rôle d'évaluation

Le nouveau rôle d'évaluation triennal 2016-2017-2018 préparé par la firme Cévimec-BTF a été déposé en septembre dernier et est composé des valeurs établies en date du 1^{er} juillet 2014. L'évaluation foncière imposable totale atteint 72 704 300 \$, en hausse de 31 % par rapport au dernier rôle qui datait de 2013. La maison unifamiliale moyenne est maintenant évaluée à 104 160 \$ comparativement à 73 620 \$ en 2013.

Programme triennal d'immobilisations

Le programme triennal d'immobilisations (PTI) pour les années 2016, 2017 et 2018 totalise 4 M\$. Ce programme renferme les grandes orientations d'investissement de la Ville pour les trois prochaines années et est validé tous les ans par le conseil municipal. Les investissements majeurs présentés dans le plan triennal sont pour l'année 2016: la mise à niveau du terrain de jeux près du centre communautaire et sportif; la construction d'un nouveau DNU; l'aménagement du nouveau garage municipal et de la caserne des pompiers ainsi que la réfection de certaines conduites d'aqueduc et d'égout.

Conclusion

« Les membres du conseil municipal et les gestionnaires de la Ville ont effectué un exercice rigoureux afin de préparer le budget 2016. Nous avons été prudents de façon à poursuivre l'amélioration de nos infrastructures et des services aux citoyens ainsi que la mise en œuvre de notre plan stratégique lancé en 2013 », a conclu le maire Steve Gamache.

- 30 -

Sources : Mélanie Gagné,
Directrice générale adjointe
418-745-2511 poste 228